

KFV.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DEFENSE NATIONALE

SOMMAIRE

Recrutement

SECRET N° 69-57/PR-DH.-

du 17 Février 1969
maintenant sous les drapeaux, certains
Commandos Parachutistes -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE

VU :

Le Contrôleur Fi-
nancier,

C. MIDAHUEN.-

- VU la proclamation du 17 juillet 1968, approuvée par le Référendum du 28 Juillet 1968 ;
- VU le Décret n° 230/PR. du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- VU la Loi 60-32 du 28 Juillet 1960, portant création des Forces Armées Dahoméennes ;
- VU la Loi 62-10 du 26 Février 1966, portant organisation Générale de la Défense Nationale et des Forces Armées et la Loi n° 62-20 du 14 Mai 1962 en modifiant les articles 10, 11 et 15 ;
- VU l'Ordonnance n° 31/PR. du 20 Avril 1968, portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Dahoméennes ;
- VU le Décret n° 374/PR. du 9 Décembre 1968, portant réorganisation des Forces Armées Dahoméennes ;
- VU la Loi n° 63-5 sur le recrutement en date du 26 Juin 1963 ;
- SUR proposition du Chef de Bataillon, Chef d'Etat-Major des Forces Armées Dahoméennes.
- Le Conseil des Ministres entendu,

SECRET

ARTICLE 1er. - Sont maintenus sous les drapeaux comme commandos parachutistes à compter du 1er Mars 1969, les militaires appelés dont les noms suivent pour une durée maximum de six mois.-

- Caporal	LEFEVRE Antoine	Mle 3108
- Caporal	CHABI Djehou	Mle 3244
- Soldat 2° cl.	HODONOU Antoine	Mle 3103
- "	TCHOUDA Célestin	Mle 3225
- "	HOUNTONDJI Léon	Mle 3121
- "	DO REGO Bachirou	Mle 3233
- "	YERIMA Paul	Mle 3241
- "	HOUNSOU Godonou	Mle 3243
- "	ADAM Nassirou	Mle 3249
- "	SINSIN Ignace	Mle 3146

ARTICLE 2.- La dépense est imputable sur le Budget National - Gestion 1969,
Chapitre 205-01 - article 1.

ARTICLE 3.- Le Chef de Bataillon, Chef d'Etat-Major des Forces Armées
Dahoméennes est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié
et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 17 Février 1969

par le Président de la République
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,


Erile-Derlin ZINSOU

Stanislas-Yédomon KPOGNON

Ampliations :

PR 4 - SGG 4 - CS 6 - CES 5 -
Ministères 8 - MEF 5 - SGER 1 -
IAA 1 - Gde Chanc. 1 - SGM 10 - DN 1 -
DCCT 1 - DGAJL 2 - DEP 2 - Dtion Stat 2 -
EMG-FAD 10 - JORD 1 - Intéressés 10 -